

Voiries urbaines/ Les axes Atong-Abè-Nkembo et Nkembo-Cocotiers

A quand le début des travaux ?

F.M.M

Libreville/Gabon

ON en parlera jamais assez de l'état des voiries de Libreville. Tellement elles se dégradent au fil des jours, au vu et au su des autorités compétentes. On en veut pour preuve les axes Atong-Abè-Nkembo et Nkembo-Cocotiers, où de véritables cratères se sont formés sur toute la chaussée, comme si des obus de mortiers s'étaient abattus sur ces voies du 2e arrondissement.

Il y a quelques années, circuler sur ces deux itinéraires procurait du plaisir. Mais aujourd'hui, rien qu'à



Photo : AFP

Voici l'état dans lequel se trouve les axes Atong-Abè-Nkembo et...

penser que votre trajectoire vous oblige à passer par là vous rend aussitôt malade. Non seulement parce qu'il faut beaucoup de temps pour traverser ces cratères, mais également en tenant compte des dégâts qu'ils pourraient causer à votre

véhicule. Les usagers de la route et les habitants de ces quartiers avaient sauté de joie lorsqu'ils ont appris que certaines entreprises de la place, notamment Colas, avaient été sollicitées pour réhabiliter ces voiries urbaines. Mais, leur attente



Photo : AFP

...Nkembo-Cocotiers, en plein cœur de la ville.

se fait longue...

Pendant ce temps, la route se dégrade à grande vitesse sur ces axes. Que dire du "billard" qui reliait le boulevard Triomphal au quartier Cocotiers, entre le palais Omar Bongo Ondimba (Sénat) et l'Hôtel de ville,

aujourd'hui en piteux état ? Et pourtant la mairie de Libreville a aussi en charge l'entretien des voiries urbaines. D'où cette interrogation : à quand la réfection de ces voies de communication très sollicitées par les automobilistes ?

Ici et ailleurs

• Tabagisme
Des cigarettes réservées aux centenaires ?



Photo : AFP

FAUDRA-T-IL être centenaire pour pouvoir fumer à Hawaï en 2024 ? C'est le vœu d'un député de l'archipel américain, qui a soumis au Parlement local une proposition de loi visant à augmenter progressivement l'âge minimum pour acheter du tabac. Le but de Richard Creagan, élu démocrate, est bien qu'Hawaï devienne le premier État américain à interdire de fait sur son territoire toute vente de cigarettes, "l'invention la plus mortelle de toute l'histoire de l'humanité", selon la proposition de loi qu'il a rédigée. "En gros, nous avons des gens qui sont sévèrement dépendants, de mon point de vue réduits en esclavage par une industrie incroyablement néfaste, qui les a faits prisonniers en concevant une cigarette hautement addictive", a déclaré au journal Hawaii Tribune Herald M. Creagan, médecin de profession.

• Technologies
De nouveaux émojis dans les téléphones

Une goutte de sang qui peut représenter les règles... Le pictogramme sera bientôt sur les smartphones, s'est réjouie l'ONG Plan International, après la publication de la nouvelle liste d'émojis disponibles comprenant aussi de nombreux pictogrammes représentant le handicap. "Si enthousiaste à l'idée d'avoir un emoji règles sur nos claviers dans le monde entier en mars 2019", a salué hier sur Twitter l'ONG, à l'origine d'une campagne pour lever les tabous entourant les menstruations.

• Cinéma
Liam Neeson réagit à la polémique

Liam Neeson a tenté de réagir mardi à la polémique qui a suivi ses propos sur son envie de "tuer un Noir" après le viol d'une de ses amies, en assurant qu'il n'était "pas raciste". "Je n'avais jamais ressenti ce besoin primaire de me défouler", a cependant reconnu l'acteur britannique de 66 ans, interviewé sur le plateau de l'émission "Good Morning America" sur la chaîne ABC. Dans une interview récente au journal The Independent, Liam Neeson a créé la polémique en expliquant avoir eu envie de tuer "un salopard noir" après avoir appris qu'une de ses amies avait été violée par un homme noir.

Rassemblés par F.S.L.

Protection sociale/ Cnamgs/ Atelier de renforcement des capacités techniques

Des outils de management pour les chefs de délégations provinciales

AEE

Libreville/Gabon

LES chefs des délégations provinciales de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) prennent part, depuis hier, à un atelier sur le renforcement des capacités techniques. Les travaux, ouverts au Ré-Ndama, par le directeur général de la Cnamgs, Renaud Allogho Akoué, devraient prendre fin aujourd'hui.

Cet atelier vise à fournir à ces délégués, qui représentent les entités décentralisées de la Cnamgs sur l'ensemble du territoire national, des outils de gestion indispensables pour répondre aux exigences des mutations managériales intervenues au



Photo : Abel Eyeghe

Le directeur général de la Cnamgs, Renaud Allogho Akoué (c) ouvrant les travaux.

sein des délégations provinciales, a indiqué Renaud Allogho Akoué. Aussi, ces travaux sont-ils essentiellement axés, comme l'a précisé le dg, sur "les rôles et missions des chefs de délégations ; des procédures d'engagements des dépenses ; des procédures de contrôle médical et des officines ; de procédures d'engagement des prestations techniques ;

la prise en main des logiciels Vision Plus et VSD et les nouvelles procédures d'immatriculation." Le directeur général a présenté cet atelier comme s'inscrivant dans la droite ligne de la mise en œuvre du programme AISSA 22. Un programme d'une importance particulière pour la Caisse et qui se base sur deux points : la qualité des prestations de



Photo : Abel Eyeghe

Une vue des délégués provinciaux ayant pris part à l'atelier.

nos assurés et la proximité.

« La qualité de nos prestations se matérialise directement sur le terrain, dans les hôpitaux à Libreville, mais surtout dans les pharmacies, les centres médicaux, les dispensaires... à l'intérieur du pays », a expliqué le DG de la Cnamgs. Selon lui, AISSA 22 va insister sur la réorganisation de la Caisse. «

Dorénavant, les missions de chef de délégation ne seront plus qu'administratives. Nous attendons de nos délégations qu'elles soient pleinement autonomes sur tous les plans. Notamment en matière de recouvrements, de prestations, de contrôle médical... Cet atelier va donc nous permettre de voir ce qui est à corriger », a conclu Renaud Allogho Akoué.

Santé/Lutte contre les cancers féminins

Une unité de dépistage intégrée au sein des cliniques mobiles

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

LA signature du partenariat entre la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la famille (FSBO) et les services de Santé militaire, le lundi 4 février 2019, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, est déjà mise en œuvre. Une unité de dépistage est désormais intégrée au sein des cliniques mobiles.

La ministre d'État à la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie, est allée se rendre compte du déroulement des activités. Elle était accompagnée de la vice-présidente de la FSBO,

Simone Mensah, du coordonnateur du système des Nations unies au Gabon, Stephen Jackson, de la représentante par intérim dans notre pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Sibdou Ghislaine Conombo Kafando, et du directeur général adjoint du service de Santé, le médecin général inspecteur Romain Tchoua. L'objectif de ce partenariat est d'assurer une action de sensibilisation de proximité quotidienne aux cancers féminins. Grâce à la dotation en matériel de détection des cancers féminins, les cliniques mobiles iront à la rencontre des populations vivant dans des zones les plus reculées du



Photo : DR

La ministre d'État à la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie, et sa délégation écoutant les explications d'un médecin militaire.

territoire national. C'est une nouvelle victoire pour la FSBO qui, depuis 2013, s'engage dans la lutte contre le cancer, et en

particulier ceux du sein et du col de l'utérus. Parmi les actions qu'elle a déjà posées, on retient, entre autres, l'implantation

d'activités de détection précoce au niveau de 47 structures de santé relevant de 6 régions sanitaires du pays, la formation de 249 prestataires de santé, et de médecins spécialistes de l'Institut de cancérologie de Libreville (ICL), le dépistage de plus de 37 000 femmes entre 2014-2016, l'ouverture de la Maison d'Alice pour assurer l'hébergement, le soutien psychosocial et l'accompagnement des patients traités à l'ICL, le plaidoyer pour un partenariat global sur les médicaments avec la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), etc.